

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 15 avril 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Service : Néonatalogie
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en pédiatrie (néonatalogie)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAP : 64 ARTICLE : 21 PARAGRAPHE : 11 CODE POSTE : 2069
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Centre Hospitalier de Polynésie Française - PIRAE - TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le pédiatre spécialisé en néonatalogie assure une mission d'accueil et de soins aux nouveau-nés malades en provenance de la maternité du CHPF ou d'autres lieux de naissance nécessitant une hospitalisation en réanimation néo-natale, en unité de soins intensifs néo-natale ou en lit de pédiatrie néo-natale simple. Il consulte également en externe la population d'enfants nécessitant un suivi pédiatrique spécialisé.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de service néonatalogie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Locaux spécifiques adaptés ; - Matériels répondant aux nécessités du service ; - Personnels spécialisés pour la prise en charge des nouveau-nés ; - Moyens informatiques et bureautiques ; - Logiciels informatiques de gestion des patients (AS400, DMPWeb) ; - Accès à la bibliothèque médicale ;
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Gardes et astreintes obligatoires
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Accueillir l'urgence en salle de naissance sur appel de l'obstétricien ou de la sage-femme avec l'interne de garde de pédiatrie ; - Réaliser des gestes d'urgence auprès des nouveau-nés ; - Assurer les visites quotidiennes des enfants hospitalisés dans les secteurs d'hospitalisation néo-natale ; - Assurer les visites des nouveau-nés en maternité ; - Participer aux consultations de pédiatrie externe à raison de deux ou trois demi-journées par semaine ; - Participer à la formation des internes et des infirmières ; - Rédiger des Comptes rendus d'hospitalisations ; - Réaliser le codage de l'activité médicale (PMSI).
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assurer des cours aux étudiants infirmiers et sages-femmes ; - Élaborer des protocoles thérapeutiques.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER
16	DIPLOMES REQUIS : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de pédiatrie ou Certificat d'études spécialisées (CES) de pédiatrie et puériculture ; - Diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) de néonatalogie ou Diplôme interuniversitaire de réanimation pédiatrique ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en pédiatrie sur le territoire français.

17	COMPETENCES	S	A	E
	Réanimation néo-natale			X
	Médecine fœtale			X
	Toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité			X
	Toutes compétences techniques pour la réalisation des gestes cités au § 13			X
	Animation d'équipe		X	
	Connaissances des outils de bureautiques (Word, Excel, etc.)		X	
	Connaissances des coutumes locales	X		
	Déontologie			X
	Disponibilité		X	
	Esprit d'équipe		X	
	Intégrité éthique			X
	Management d'équipe		X	
	Polyvalence		X	
	Secret professionnel et médical			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expériences en réanimation néo-natale et pédiatrie
----	-------------------------------------------------------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400
----	---------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans
----	-----------------------------------------------------

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :